

Code Natura 2000 : A 074

## Milan royal

### Carte d'identité

**Nom scientifique :** *Milvus milvus*

**Classification :** oiseau, rapace

**Taille :** 60-66 cm

**Poids :** 750 à 1300 g, les femelles sont plus grosses que les mâles

**Présence en Wallonie :** toute l'année mais hivernant très rare

**Nid :** dans un arbre entre 12 et 15 m de haut en général

**Nombre d'œufs :** 1 à 4

**Nombre de nidification :** 1 par an

**Hivernage :** Europe méditerranéenne, nord de l'Afrique

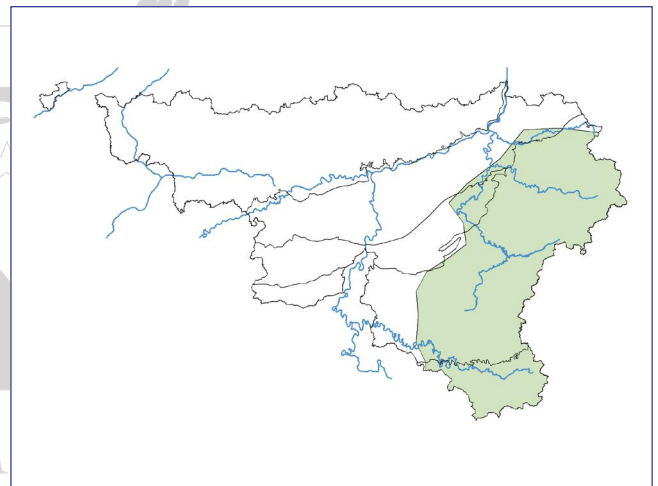
**Alimentation :** poissons morts, déchets, cadavres d'animaux, rongeurs...

**Protection :** limitation du dérangement sur les sites de reproduction, limitation de pesticides, étalement des fauches

### Identifier

Au mois de juin, l'odeur de foin qui sèche envahit les campagnes. La fenaison bat son plein. Dans les prairies fraîchement fauchées, une quinzaine de rapaces se baladent entre les andains. Certains sont assez robustes et ont le dos brun chocolat avec le ventre brun et blanc, d'autres sont plus élancés et ont un plumage plutôt roux avec la tête grise. Les premiers sont des buses variables, au plumage à chaque fois différent ; les seconds sont des milans royaux. Ils cherchent les campagnols et les mulots qui sont nettement plus vulnérables une fois que le couvert protecteur des hautes herbes a disparu. Une aubaine pour les rapaces et les autres prédateurs.

Le milan royal est un rapace élégant au plumage coloré. C'est en vol qu'il est le plus facile à reconnaître. On l'observe facilement car il survole son territoire durant de longues heures à la recherche de nourriture. De la taille d'une buse variable, il a de plus longues ailes. Celles-ci sont aussi plus fines donnant une silhouette assez élancée. En vol, elles sont en général légèrement tombantes et coudées. Mais c'est surtout sa queue fourchue et sans cesse en mouvement qui permet d'identifier à coup sûr le milan royal. La couleur est également un bon critère d'identification. Un grand carré blanc est visible en dessous de chaque



aile, le ventre est roux, la queue rousse, le dos roux et la tête est grise.

### Observer

En Wallonie, l'Ardenne et la Lorraine sont les deux régions qui abritent les 120 à 170 couples régionaux. Elles font le lien entre les populations allemandes et françaises. Les effectifs ont considérablement augmentés depuis les années '80. La protection de ce rapace et l'interdiction des pesticides organochlorés (DDT, etc.) ont été très favorables à cette espèce endémique à l'Europe (à l'exception de quelques petites populations en Afrique du Nord).

La plupart des individus sont migrateurs et quittent la Wallonie entre août et octobre pour revenir entre fé-



vrier et avril. Lors des passages migratoires, on peut observer le milan royal partout en Wallonie.

On retrouve le milan royal dans les milieux bocagers où l'élevage extensif et la polyculture sont pratiqués. Il a en effet besoin de grandes superficies de prairies ou de friches entrecoupées de bosquets, d'alignements d'arbres et de petits massifs forestiers en lisières dans lesquels il installe son nid et se nourrit. La présence d'étangs est souvent indispensable à l'installation d'un couple. Ces habitats sont encore bien répandus en Ardenne et en Lorraine. La recherche de nourriture se fait sur de grandes superficies. Les milans royaux peuvent aller chasser à plusieurs kilomètres de leur nid.

Le milan royal est un prédateur et un charognard très opportuniste. Il se nourrit surtout de rongeurs et de jeunes oiseaux pris au nid. En Wallonie, la grive litorne, qui niche en colonie dans les petites pessières d'Ardenne, est l'une des proies favorites du milan royal pour nourrir ses jeunes. Il mange aussi bien des proies vivantes que mortes. Les poissons et les vers de terre constituent une part non négligeable de son régime.

Sur les sites de nourrissage et après la nidification, le milan royal est assez grégaire. Il passe généralement

les nuits en dortoir communautaire pouvant regrouper une grosse dizaine d'individus dans le même arbre.

### Protéger

La dégradation des sites de nids (forêts rivulaires surtout), le dérangement au début de la nidification (travaux forestiers, sports moteurs...), le tir illégal, la disparition de certaines zones humides sont différentes menaces qui pèsent sur le milan royal. Les éoliennes et les lignes à haute tension sont aussi des pièges mortels pour les milans tout comme l'accumulation de pesticides dans la chaîne alimentaire pour laquelle les grands rapaces comme le milan royal se trouvent au sommet.

Afin de favoriser les milans royaux, les gestionnaires peuvent appliquer différentes mesures, à l'échelle de la parcelle ou du paysage.

Les zones humides en générale et les plans d'eau riches en nourriture en particulier devront être préservés. La qualité des eaux est aussi importante pour le milan puisque d'elle dépendra la richesse en nourriture du plan d'eau. Les fortes concentrations en pesticide présentes dans l'eau se retrouveront dans les poissons et influenceront indirectement le taux de survie des nichées du milan royal. Une forte biomasse de poissons (10-20 cm de long, surtout des Cyprins) est conseillée pour que les milans trouvent suffisamment de nourriture.

On veillera particulièrement au maintien des alignements d'arbres (feuillus ou résineux) et des petits bosquets en milieu bocager. Dans les plus gros massifs, le maintien de gros arbres (chênes, hêtres, peupliers, aulnes, érables...) en bordure des lacs et des étangs est important car c'est généralement dans ce type d'arbre que le milan construit son nid. Les travaux forestiers et la pratique de sports bruyants devraient être interdits dans un rayon de 100 m autour des nids occupés entre le 15 mars et le 15 août particulièrement en début de période de nidification (mars-avril).

Afin de favoriser l'alimentation du milan royal, il est possible de favoriser l'abondance de proies potentielles en mettant en place des mesures agri-environnementales, comme la création de bandes herbeuses, de haies et la fauche tardive... Le maintien des prairies de fauches extensives est primordial dans la survie du milan royal en Wallonie.

D'une manière générale, on tentera d'éviter l'utilisation de rodenticides et de poisons, sauf si l'hygiène publique ou des récoltes sont menacées.

Un aménagement des lignes électriques à haute tension et des pylônes pour empêcher les grands oiseaux de s'électrocuter pourrait diminuer la mortalité due à cette cause. Les implantations d'éoliennes devraient éviter les sites où la nidification des milans est régulière et abondante.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

